



BULLETIN D'INFORMATIONS 2021

1- INFORMATIONS GENERALES

Date d'ouverture de la saison : le samedi 03 avril 2021

Une permanence sera assurée le mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.

- Inscription en tant que membre pour 2022

Le nombre de membres étant limité, inscrivez-vous rapidement. Le formulaire sera téléchargeable **UNIQUEMENT** sur notre site. Les inscriptions ne seront effectives qu'à partir du moment où nous aurons reçu **le formulaire complété et le paiement**. Dès que nous serons complets, les paiements non dus seront remboursés.

- Cotisations

A déterminer pour 2022.

La cotisation est valable du 03 avril 2021 au 31 mars 2022.

Nous continuons le système de cadenas à code.

Ce code sera indiqué sur **votre carte de membre** qui vous sera remise lors de votre premier passage au chalet. Et merci de **venir récupérer celle-ci avant de monter pour la première fois sur le terrain**.

(Voyez sur le tableau d'affichage les horaires de présence des intendants au chalet ainsi que sur notre site internet). Nous attirons votre attention et vous rappelons que le code d'accès est strictement personnel. Il ne peut être communiqué à aucune autre personne, sous peine de se voir exclure du club.

Merci aussi de vous munir de votre carte de membre lorsque vous venez jouer. En cas de contrôle, celle-ci peut vous être demandée.

En cas de perte, une participation de € 5,00- vous sera demandée pour la refaire.

- Modes d'inscription

- Remplir le formulaire d'inscription à télécharger sur notre site : tennisleurabri.wix.com/tcla
- Renvoyer le document complété à l'adresse mail suivante : tennis.leur.abri@gmail.com Ou par envoi postal à : **Carine STORDEUR – Rue de la Bruyère 30 – 1380 LASNE**
- Virer le montant total au compte **BE24 0682 1333 3238** du Tennis Club Leur Abri-Rixensart en mentionnant «**Cotisation 2022+nom et prénom du premier joueur**».
- Les cotisations ne seront en aucun cas remboursées quelle qu'en soit la raison (blessure en cours de saison par ex).

- Mutuelle

N'oubliez pas de vous informer auprès de votre mutuelle afin d'obtenir le document vous permettant un remboursement partiel de votre cotisation (adulte et/ou enfant). Il suffit de nous le transmettre avec vos coordonnées et nous le compléterons. Merci de venir le récupérer avant la fermeture du chalet fin septembre 2021.

- Avis

Ils seront communiqués via notre site internet tennisleurabri.wix.com/tcla **et** via notre facebook .

Les membres sont priés de les consulter régulièrement. Toutes nouvelles concernant le club y seront publiées.

- Assurances

Le club est assuré en responsabilité civile couvrant d'office tous ses membres.

Toutefois, cette assurance ne s'étend qu'aux dommages causés par une défaillance du matériel géré par le club, et ne peut en aucun cas se substituer à une couverture "R.C. familiale" ou "accidents".

Les enfants qui ne jouent pas au tennis ne sont pas admis sur les courts. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident causé par eux ou sur eux ainsi que pour les invités (non membres).

- Données personnelles et respect de la vie privée

Toutes les données personnelles recueillies au sujet des personnes (nom, prénom, adresse numéro de téléphone, numéro de Gsm, date de naissance, adresse e-mail,.....) sont enregistrées dans la base de données du club et restent exclusivement la propriété du club. Ces données sont accessibles aux membres du comité du club et peuvent être communiquées aux instances communales. Les photos prises lors d'évènements ne sont mises sur le site qu'avec l'accord des intéressés.

- Défibrillateur

Conformément aux règles d'application dans les clubs sportifs de la Communauté française, notre club est équipé d'un défibrillateur externe automatique (DEA) de catégorie1. Il est rangé dans un endroit bien à la vue et simple d'accès pour le plus grand nombres d'utilisateurs potentiels. Les responsables, les intendants ainsi que le concierge ont suivi une formation nécessaire à l'usage de cet appareil.

- Vente de T-shirt en rupture de stock

Il est toujours possible d'acheter des t-shirt au logo du club au prix de € 15,00- et € 18,00-.

- Chalet

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi fermé SAUF jours fériés.
Le mercredi, samedi et dimanche ouvert de 14h à 18h.

Après l'effort, vous pouvez toujours vous y désaltérer durant les heures de permanence.

Vous y sont proposés bières, softs, cafés, thés, glaces et chips à des prix très démocratiques.

- Composition de l'équipe de cogestion et de l'intendance

Coordination, Site web et facebook: Pascal Vincke - 0474 563 875

Coordination et responsable Covid: Dominique Leblicq - 0474 436 947

Responsable sportif: Michel Deschutter - 0478 272 394

Uniquement après 17 heures mais vous pouvez toujours leur laisser un message et ils ne manqueront pas de vous répondre en temps opportun.

Responsable sportif adjoint: Jordy Leblicq - 0472 044 824

Relations publiques: Grégory Van Parys – 0473 203 104

Inscriptions et secrétariat: Carine Stordeur - 0479 611 044

Intendants: 02/653 14 46 ou gsm 0479 174 173

2 ACTIVITES

- Tournoi

Notez déjà dans votre agenda le week-end des 26 & 27 juin 2021 (sous réserve).

Le samedi sera réservé aux rencontres pour les enfants (jusque 15 ans inclus) et le dimanche pour les adultes. Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

- Cours

Donnés uniquement par le responsable sportif ou adjoint.

Il est interdit à toutes autres personnes de donner cours sous peine d'exclusion du club.

Avril et mai : pas de cours le week-end. Priorité donnée aux membres afin de jouer.

Les cours uniquement pour les membres, individuels ou collectifs (minimum 3 personnes) peuvent s'organiser mais la **demande** doit se faire **via le secrétariat**.

Les tarifs sont de € 25,00/heure.

Les tarifs collectifs sont de € 90,00- pour un enfant, € 160,00- pour 2 enfants et € 210,00- pour 3 enfants d'une même famille.

Les cours ne sont supprimés qu'en cas d'intempéries. Et uniquement dans ce cas, un nouveau cours sera reprogrammé.

- Stage

Un stage « Tennis-piscine » sera organisé durant les grandes vacances (dates à communiquer ultérieurement).

Maximum 12 ans.

Les informations complémentaires sont disponibles auprès du responsable sportif.

**TOUTES CES INFOS SONT TOUJOURS DISPONIBLES SUR NOTRE SITE ET NOTRE
FACEBOOK**

3 REGLEMENT

- Réservation des courts (valve près du chalet)

Les réservations des courts (maximum 8 jours à l'avance) se font, par téléphone au 02 653 14 46 ou par gsm 0479 174 173 pendant les heures d'ouverture de la permanence tous les mercredis de 14h à 18 heures. Le week-end, de 14 à 18 heures ainsi que les jours fériés. En cas d'intempéries pas de permanence prévue.

Sur les feuilles adéquates, veuillez reprendre votre **NOM** et votre **NR DE MEMBRE, simple ou double, invité ou non**.

Lorsque la feuille de réservation est affichée aux valves, il est admis de s'y inscrire là où il reste des heures libres. Les membres ne pouvant pas occuper les terrains qu'ils ont réservés sont tenus de supprimer leurs réservations par téléphone ou sur place, le fair-play est de mise au club afin de permettre à tous de pratiquer leur sport favori. Le terrain non occupé après 10 minutes pourra alors être cédé à d'autres joueurs membres.

En cas d'abus dans ce sens, les membres fautifs risquent de se voir avertir et interdire des terrains pour une période à définir par le comité.

En avril et mai 2021, ne seront autorisées que 2 heures par semaine par famille.

ATTENTION Le week-end : deux heures de réservations consécutives ne seront pas admises.

En cas de résiliation d'une réservation, il convient d'avertir le club minimum 2 heures avant l'heure prévue (tél : 02 653 14 46 ou gsm : 0479 174 173).

-Occupation des terrains

Seules les personnes en règle de cotisation et **munies de leur carte de membre** auront accès aux terrains. **Remarque importante** : **Le terrain non occupé dix minutes après l'heure peut être cédé à d'autres membres. Après trois absences non justifiées, vous recevrez un courriel d'avertissement. En cas de récurrence, le joueur risque d'être exclu du club pour une période à définir par le comité.**

-Une tenue vestimentaire correcte (tennis) est exigée sur les terrains, il est désormais interdit d'être torse nu sur les courts.

L'accès aux courts n'est strictement autorisé qu'avec **des chaussures de tennis**. Les chaussures de sport telles que baskets, running, jogging et multisports **sont interdites**.

Les enfants et adultes qui ne jouent pas au tennis ne sont pas admis sur les courts.

-Invités

-- Tout membre ayant une cotisation adulte, enfant ou famille, peut avoir des invités (à signaler sur le bulletin de réservation des courts). **Pas de cours autorisés !**

-- Pour chaque invitation, une redevance fixée par le club de 5 € (adulte et enfant), **sera payée aux intendants** ou à déposer dans la boîte aux lettres par le membre qui invite et **ce avant de monter sur le terrain**.

--Les membres qui invitent sont tenus d'informer tout invité du règlement et, d'une manière générale, de lui faire connaître les modalités d'utilisation des courts et les règlements en vigueur dans le Club.

-- Les joueurs non-membres (invité) doivent s'engager à respecter le présent règlement ainsi que le règlement d'ordre intérieur du club. Celui-ci est disponible en permanence dans le chalet et sur notre site. Le comité se réserve le droit de refuser l'accès aux installations aux membres et non membres pris en « infraction » par rapport à ces dispositions.

-- Les joueurs non-membres du Tennis club leur abri ne bénéficient d'aucune assurance lorsqu'ils se trouvent dans l'enceinte du club. Ils ne peuvent rendre le club responsable en cas d'accident.

-Discipline

Toutes infractions à ce règlement dûment constatées par un membre du club seront soumises au comité du TCLA qui pourra suspendre le membre pour une durée (in)déterminée.

Pour rappel [il est interdit de fumer sur les courts](#). Toutes autres activités que le tennis sont interdites sur les courts, sauf activité organisée en accord avec le club. La présence d'animaux est interdite sur les courts. Il est recommandé de ne pas laisser les enfants en bas âge sans surveillance. Les enfants pénétrant sur les terrains du club restent sous l'entière responsabilité des parents. Toutes personnes pénétrant dans les installations doivent respecter le règlement d'ordre intérieur du club. Toutes infractions à ces règles seront sanctionnées par une exclusion immédiate du club. En cas de faute grave, le comité peut procéder à la radiation temporaire ou définitive de ce membre. La cotisation restera acquise à l'association. Les membres du club et leurs invités sont tenus de contribuer au respect de la tranquillité de tous dans le club et envers le voisinage du club.

L'adhésion au club entraîne l'acceptation de toutes les clauses du présent règlement.

Et sont tenus d'appliquer le règlement affiché dans le chalet et aux valves ainsi que sur le site.

PS : Veuillez à respecter les règles de circulation en application sur le parking du parc de Leur Abri.

Merci pour votre civilité.

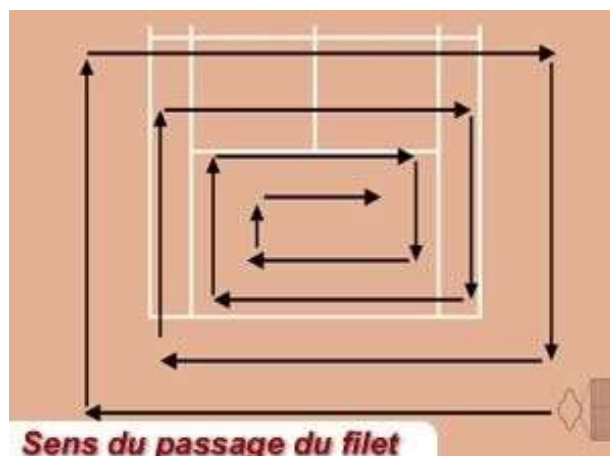
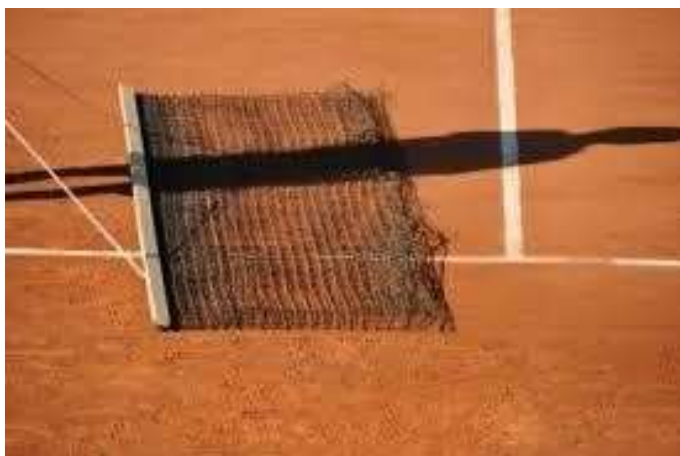
L'entretien du court

Un entretien régulier des courts est essentiel pour optimiser la qualité de jeu et la durabilité des installations.

FICHE EXPLICATIVE

I. FILET

Lorsque vous jouez sur ces nouveaux terrains, il faut s'arrêter 5 minutes avant la fin de votre heure de jeu, pour prendre le temps de passer le filet traîneau à la main. La technique est simple, il faut passer le filet traîneau à la main, de fond de court jusqu'au filet (de haut en bas des terrains) et non pas de droit à gauche. Cela permet une meilleure répartition de la brique pillée vers le milieu du terrain.



II. BALAI

Le balayage du court se fait avec un balai spécialement conçu à cet effet : un filet à traîner doit être passé sur le court après chaque match.



4 Déclaration de protection à l'égard des données personnelles des membres du TCLA

Cette information s'adresse aux membres du tcla

TENNIS CLUB LEUR ABRI

Siège social et postal Rue de la Bruyère 30 à 1380 Lasne

Siège d'exploitation Rue du Baillois 6 à 1330 Rixensart

Courriel de contact : tennis.leur.abri@gmail.com

Le responsable du traitement des données transmises est Monsieur & Madame Leblicq
Dominique/Stordeur Carine

1. Pourquoi une déclaration de protection de la vie privée ?

Afin de pouvoir remplir notre mission de formation gymnique, l'inscription d'un enfant dans notre club nous amène à traiter, une série de données que vous nous aurez fournies ou qui nous seront fournies ou communiquées dans le cadre de l'inscription.

Cette déclaration de respect de la vie privée décrit la manière dont nous gérons les données personnelles que nous collectons via divers moyens tels que par exemple, à partir de formulaires, d'appels téléphoniques, courriels et autres communications avec vous.

2. Que signifie traitement des données personnelles?

Une donnée à caractère personnel est toute information permettant directement ou indirectement d'identifier une personne telle qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou via plusieurs éléments spécifiques propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale. Le traitement de données se définit comme toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés telles que la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'adaptation ou la modification, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion, effacement ...

3. Qui traite vos données ?

Les données personnelles ne sont accessibles et traitées que par les membres du staff de notre club. Elles sont sensibilisées à la confidentialité de ces données, à une utilisation légitime et précise, ainsi qu'à la sécurité de ces données.

4. Engagement du club

La protection de votre vie privée est, pour nous, d'une importance capitale. Nous traitons vos données en conformité avec toutes les lois applicables concernant la protection des données et de la vie privée, en ce compris le « RGPD » - Règlement Général sur la Protection des Données (EU) 2016/679.

En vous faisant membres dans notre club, en accédant et en utilisant le Site du club, en s'enregistrant à un évènement organisé par le club, ou en fournissant d'une quelconque autre manière vos données, vous reconnaissez et acceptez les termes de la présente déclaration de respect de la vie privée, ainsi que les traitements et les transferts de données personnelles conformément à cette déclaration de respect de la vie privée.

Le traitement sera licite, loyal et légitime. Nous vous expliquons ci-dessous comment nous collectons, utilisons et conservons vos données et quels sont vos droits.

5. Les données personnelles que nous collectons

Les données sont collectées pour des finalités déterminées et légitimes. De manière générale, nous utilisons ces données :

- Soit sur base de votre consentement

- Soit parce que c'est nécessaire à la bonne exécution de notre mission et de confiance passé entre notre club et nos membres,
- Soit en vertu d'une obligation légale Les Données Personnelles collectées à votre sujet peuvent inclure :

✓ **Identification générale et informations de contact**

Coordonnées des membres : noms; adresse; e-mail et téléphone; genre; date de naissance ; ... Il est sollicité au moment de votre inscription dans notre association de fait par l'intermédiaire du document prévu à cet effet.

Le droit à l'image fait l'objet d'un consentement de votre part lors de nos tournois, stages, cours ou autre évènement du club.

✓ **Informations financières**

Numéro de compte de bancaire et autre information financière (attestation, etc.)

6. Base légale de traitement des données personnelles

L'intérêt légitime poursuivi par notre club est bien entendu le tennis pour tous.

La collecte de la majorité des données est nécessaire pour des raisons légales ou contractuelles. Pour toute donnée non liée à une obligation légale ou contractuelle, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment.

Si nous étions amenés à traiter les données personnelles pour d'autres finalités que celles établies dans le présent article, nous vous donnerons des informations sur cette nouvelle finalité ainsi que sur ce nouveau traitement.

7. Quels sont vos droits ?

Vous disposez de droits par rapport aux données que nous avons récoltées à votre sujet. Il s'agit des droits suivants, et ce dans les limites mentionnées dans la réglementation et en fonction des finalités justifiant le traitement :

- Droit d'information
- Droit d'accès aux données
- Droit de rectification des données
- Droit à la suppression des données
- Droit à la restriction des données
- Droit à la portabilité des données
- Droit d'opposition à un traitement de données et ce en motivant spécifiquement votre demande, tenant compte que le responsable de traitement peut démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux qui justifient le traitement contesté et ce bien évidemment en conformité avec le RGPD.

Pour exercer ces droits, il vous suffit d'adresser un courriel ou un courrier à l'adresse de contact reprise en entête de ce document dans laquelle vous mentionnez précisément l'objet de votre demande. Cette demande sera signée, datée et accompagnée d'une copie recto/verso de votre carte d'identité.

8. Combien de temps conservons-nous vos données ?

Les données personnelles que vous nous avez confiées sont conservées dans notre club vu que l'histoire nous a démontré que parfois des membres reviennent après un arrêt.

9. Sécurité

Notre club prendra les mesures techniques, physiques, légales et organisationnelles appropriées qui sont en conformité avec les lois en matière de vie privée et de protection des données applicables. Si vous avez des raisons de croire que votre interaction avec nous n'est plus sûre (par exemple, si vous avez l'impression que la sécurité des données personnelles que vous pourriez avoir avec nous pourrait avoir été compromise), vous êtes priés de nous en avvertir immédiatement.

10. Modifications à ces règles

Nous revoyons ces règles régulièrement et nous nous réservons le droit d'apporter des changements à tout moment pour prendre en compte des changements dans nos activités et exigences légales. Les mises à jour éventuelles vous seront communiquées via notre courriel d'informations mensuel.